

BVI THAURFIN LTD ^{n°} 1724635

Saint Symphorien, le 10 septembre 2019,

De **Ir Pol HUART**, Directeur de Thaurfin ltd

A **Monsieur le Coordonnateur du réseau ressources naturelles de la RDC à Kin/Gombe**

Concerne **Escroquerie et turpitudes organisée par le DG du CAMI, Mr Mupande, en faveur de la société Iron Mountain Entreprises appartenant à Dan Gertler**

Annexe **Les faits documentés (19 juin 2019)**

Ref **TH-053-19**

*Reçu le 10/Sept/2019
Sec/RRN/RDC
Waf*

Cher Monsieur,

Permettez-moi, Monsieur le Coordonnateur, de vous informer d'un dossier qui apporte l'évidence bien documentée d'une escroquerie orchestrée par le DG du CAMI, Mr Mupande, inféodé à Dan Gertler pour lui octroyer des permis miniers en toute illégalité. Ce dossier réunit toutes les contrevaleurs que le nouveau Président veut éradiquer, escroqueries, turpitudes, corruption orchestrée par un individu qui se croit d'une invulnérabilité absolue.

Ces faux permis, qui doivent être considérés comme inexistant, ont été octroyés à la société Iron Mountain Entreprises sarl (IME) appartenant à Dan Gertler qui est sous sanctions américaines. Ils ont été octroyés suite à deux violations de la loi sur des permis qui nous appartiennent maintenant et qui venaient d'être octroyés.

Notre société est actuellement en procédure judiciaire pour réformer un jugement obtenu par IME pour nous déposséder de nos droits miniers. Ce jugement, obtenu avec la participation du CAMI, est tellement inique que les juges ne pouvaient qu'être corrompus. Son examen est suffisant pour établir tous les travers d'un pays de non droits faisant fuir les investisseurs sérieux.

Les faits bien établis sont consignés dans un rapport signé par les quatre avocats présents à l'audience du TGI/Kis du 17 juin en annexe. Il est documenté par des pièces publiées sur le site dédié à cette intervention judiciaire, www.thaurfin.com/ref/index.htm, onglet « les faits » où ce document est aussi repris avec des liens hypertextes pour bien documenter les vérités mises dans leur contexte.

Nous attendons la reconnaissance de nos droits et la reconnaissance de leurs spoliations pour créer la société congolaise Mbomo-Mountains sarl et y affecter nos permis. Cette future société fait l'objet du site web www.mbomo-mountains.com et y présente un grand projet de développement.

En espérant une prise de conscience de ces tristes réalités qui empêche le pays de se développer, je vous prie d'agréer, cher Monsieur le Coordonnateur, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Ir Pol Huart,
Directeur Thaurfin ltd
Ingénieur Civil des Mines AIMS76 MINES-ParisTech84

